



Confédération paysanne  
Centre-Val de Loire

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs



Centre-  
Val de Loire

[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)

**ETUDE 2023**

## La « post-installation » agricole

**Regards de récent-es installé-es sur leurs premières années d'activité en région  
Centre-Val de Loire**



## **Remerciements**

La Confédération paysanne Centre-Val de Loire remercie le Conseil régional Centre-Val de Loire pour son soutien, ainsi que tous les paysans et paysannes qui ont accepté de donner du temps pour cette étude.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
Le défi du renouvellement des générations pour un secteur en crise .....	1
L'installation agricole en France et en région Centre-Val de Loire .....	2
Les enjeux de la « post-installation » .....	2
Objectifs de l'étude .....	3
<b>I. LA POST-INSTALLATION, UNE PERIODE INTENSE POUR LES PAYSAN-NES</b> .....	<b>5</b>
Les difficultés des nouveaux et nouvelles installé-es .....	5
La charge de travail et les difficultés d'organisation .....	5
La charge mentale .....	5
Les difficultés financières.....	5
Les difficultés relationnelles .....	6
Les aléas.....	6
Leviers et facteurs de pérennité .....	6
1. Compétences et vision globale du système.....	7
2. Intégration dans des réseaux .....	7
3. Souplesse organisationnelle.....	7
4. Dimensionnement de l'activité et des investissements .....	7
5. Diversification et complémentarité des activités .....	7
<b>II. PANEL ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>9</b>
Profils et parcours des paysan-nes rencontrés .....	9
Les fermes du panel.....	10
Méthodes d'enquête.....	12
<b>III. REGARDS DE PAYSAN-NES SUR LEURS PREMIERES ANNEES D'ACTIVITE</b> .....	<b>15</b>
Technique .....	15
Production.....	15
Suivi technique.....	15
Administratif .....	16
Relationnel.....	16
Organisationnel .....	17
Commercialisation .....	18
Vente directe et circuits courts .....	18
Débouchés .....	18
Économique .....	18
Situation économique des fermes .....	18
Rémunération.....	19
Investissements .....	19
Conditions de travail.....	19
Temps de travail et congés.....	20
Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle .....	20
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>23</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>25</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>27</b>



# INTRODUCTION

Le monde agricole connaît une tendance alarmante : la diminution constante du nombre de fermes et de paysan·nes. Une tendance qui pourrait encore s'aggraver ces prochaines années, puisque près de 50 % des agriculteurs et agricultrices actuellement en activité partiront à la retraite au cours des 10 prochaines années. Installer des paysan·nes en nombre est une urgence pour maintenir le tissu rural et renouveler la population agricole. Alors que l'agriculture traverse aussi une crise profonde, la pérennité des installations, en termes de viabilité comme de « vivabilité », est un enjeu majeur.

Face à ces enjeux et dans un contexte de développement récent des « suivis post-installation », cette étude propose de faire le point sur les difficultés rencontrées lors des premières années d'activité et sur les leviers disponibles (ou non) susceptibles d'améliorer les conditions de travail et de vie des nouveaux et nouvelles paysan·nes.

## **Le défi du renouvellement des générations pour un secteur en crise**

En 2020, la région Centre-Val de Loire comptait 19 916 exploitations agricoles, soit 21% de moins qu'en 2010. Cette baisse est plus marquée encore pour les fermes en élevage et en polyculture-élevage (-32%). Durant cette période, le nombre de grandes exploitations a légèrement augmenté, alors que le nombre de micro, petites et moyennes exploitations a baissé (Agreste 2021). La moitié de ces exploitations étaient dirigées en 2020 par au moins un·e paysan·ne de plus de 55 ans. La part est plus importante encore pour les fermes spécialisées en fruits ou en élevage. Plus d'un quart des exploitations sont dirigées par au moins un·e exploitant·e qui a plus de 60 ans et 30% des fermes n'ont pas de repreneur potentiel.

Par ailleurs, le secteur agricole souffre de difficultés économiques, avec des revenus souvent insuffisants, notamment du fait de prix agricoles bas et de la diminution voire la suppression de certaines aides (maintien de l'agriculture biologique, indemnités compensatoires de handicaps naturels dans certaines zones...). Les aléas climatiques et les problèmes sanitaires s'ajoutent à ces difficultés, fragilisant davantage les exploitations déjà précaires.

L'isolement des agriculteur·rices, exacerbé par la tendance à l'agrandissement des exploitations, est également préoccupant. Ce phénomène de concentration entraîne un vide progressif des campagnes, éloignant les voisin·es et renforçant le sentiment d'isolement chez les paysans et paysannes. Par ailleurs, les attentes sociétales en matière d'environnement et de qualité alimentaire sont fortes.

Une étude de l'Agence de services et de paiement (2016) révèle qu'environ 10 000 agriculteur·rices cessent leur activité chaque année avant l'âge de la retraite. Les exploitations individuelles sont particulièrement vulnérables, tandis que les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) semblent mieux résister aux pressions. Les femmes sont surreprésentées dans les arrêts précoces. Les filières du maraîchage et de l'élevage sont les plus touchées. L'évolution de l'origine sociale des paysan·nes (avec plus de personnes non issues du milieu agricole, pour lesquelles l'arrêt de l'activité ne soulève pas la question de l'héritage familial), les problèmes économiques ou de santé, les causes conjoncturelles comme les évolutions réglementaires et sanitaires sont autant de facteurs qui provoquent ces arrêts. Les jeunes paysans et paysannes ne sont pas épargné·es, représentant 31 % des départs précoces en 2013. Malgré ces constats, peu de données sont disponibles, car les départs précoces en agriculture restent peu considérés par les institutions agricoles.

## **L'installation agricole en France et en région Centre-Val de Loire**

En France en 2021, 13 914 non-salarié-es se sont nouvellement installé-es en tant que chef-fes d'exploitation agricole, contre 12 508 en 2020, soit une hausse de 11,2% après 3 années successives de baisse du fait de la crise sanitaire de la Covid-19. Cette hausse concerne presque toutes les régions, dont la région Centre-Val de Loire. A titre d'exemple, en 2021, on comptait 584 paysan·nes de plus dans la région, dont la part des transferts entre époux représente 3,3%, pour un taux de renouvellement<sup>1</sup> de 2,9%.

La même année au niveau national, 73% des personnes récemment installées en agriculture avaient moins de 40 ans et 63% étaient des hommes. Les femmes s'installent plus tardivement : 64% avaient moins de 40 ans, mais au-delà de cet âge elles étaient légèrement plus nombreuses que les hommes. Avant 40 ans, les paysan·nes s'installent pour 55% sous forme sociétaire, alors qu'après 40 ans, cette forme n'est plus majoritaire (44%). Les installations les plus nombreuses sont en grandes cultures (15%), en polyculture-élevage (12%), en élevage bovin lait et bovin viande (10% et 8%), en viticulture (10%) et en maraîchage-arboriculture (9%) (Agreste 2024).

En région Centre-Val de Loire, les personnes installées après 2010 dirigent un quart des fermes en 2020. Ce sont des paysans et paysannes en moyenne plus jeunes que ceux et celles qui se sont installé-es avant 2010, même si 1 sur 5 a plus de 55 ans. Les femmes sont mieux représentées parmi les chef-fes d'exploitations, même si cette évolution reste modeste. Iels se sont moins souvent installé-es dans le cadre familial (57% des personnes installées après 2010, contre 74% de celles installées avant) et leur niveau de formation est plus élevé. 48% sont à la tête de micro ou petites exploitations. Leur ferme est plus fréquemment en agriculture biologique et en circuits courts. La part la plus importante des personnes récemment installées sont sur des fermes spécialisées en grandes cultures (57%) et en polyculture-élevage (Agreste 2022).

Les personnes qui s'installent en agriculture peuvent bénéficier de différentes aides, en particulier la Dotation jeune agriculteur (DJA), qui permet de compléter la trésorerie et de financer une partie des investissements. C'est une aide PAC dont la grille des modulations est décidée par chaque région. Depuis 2023, la DJA en région Centre-Val de Loire repose sur un forfait de base et des modulations pour les installations en élevage et/ou en agriculture biologique, pour les investissements de plus de 100 000€ et pour les engagements dans des suivis post-installation. Les DJA s'élèvent en moyenne en 2023 à 32 000€ par demande. L'obtention de la DJA est soumise à plusieurs conditions, avec notamment une limite d'âge fixée à 40 ans. Depuis 2023, plusieurs régions françaises ont créé des aides à l'installation pour les personnes qui s'installent après 40 ans. En région Centre, cette aide est réservée aux installations en élevage et/ou en agriculture biologique. On estime à environ un tiers la part des installations non aidées, mais cette tendance pourrait évoluer avec les nouvelles aides pour les plus de 40 ans.

### **Les enjeux de la « post-installation »**

L'héritage est encore largement à la base de la transmission des fermes. Les agriculteur·rices sont même le groupe socio-professionnel qui s'appuie le plus sur l'héritage. Pour les parents, cette transmission à un enfant représente un aboutissement de leur vie professionnelle et de celle des générations passées (Dubuisson-Quellier & Giraud 2010).

Mais le monde agricole est aujourd'hui marqué par un « décloisonnement social » : les trajectoires se diversifient, les nouveaux et nouvelles installé-es sont de plus en plus souvent non issu-es du milieu agricole

---

<sup>1</sup> Rapport entre les nouveaux-elles installé-es (hors transferts entre époux) et le nombre d'exploitant-es déjà en exercice.

(NIMA) ou s'installent « hors cadre familial » (*ibid.*). Selon la définition d'Agreste, une installation est considérée comme hors cadre familial (HCF) lorsque la ferme n'est pas transmise par un membre de la famille jusqu'au 3<sup>ème</sup> degré. Parmi les personnes installées hors cadre familial en France, 81% ont une origine rurale et 71% d'entre elles sont originaires de la région où elles s'installent (Lefebvre & Quelen 2004). En 2022, 35 % des installations avec DJA étaient des installations hors cadre familial (Agreste 2024).

Si des installations en nombre sont indispensables pour maintenir le tissu rural et renouveler la population agricole, y compris grâce à l'installation de personnes non issues du milieu agricole, la pérennité des installations dans le contexte d'une agriculture en crise est aussi une question cruciale. Les premières années d'activité, période dite de la « post-installation », sont celles de la confrontation avec la réalité du métier (en particulier pour les NIMA), mais aussi celles où les récent·es installé·es rencontrent souvent de nombreuses difficultés : charge de travail, difficultés financières, relationnelles, charge mentale, aléas divers (Idiart 2021). Ces problèmes ne sont pas tous propres à la période de la post-installation, mais elles compliquent cette phase où les nouveaux·elles paysan·nes doivent gérer de multiples choses : administratif lié à l'installation et aux investissements, recherche de débouchés pour la commercialisation, éventuelle création de nouveaux ateliers, événements personnels concomitants (arrivée d'enfants, rénovation d'une maison d'habitation...) (Andouard 2023). Les nouveaux et nouvelles paysan·nes ont souvent une vision différente du métier, en particulier les NIMA, avec une envie d'avoir du temps en-dehors de la ferme, pour la vie familiale ou pour éventuellement s'impliquer dans d'autres dynamiques, associatives ou syndicales (ARDEAR Occitanie 2020).

Les projections des nouveaux installé·es ne sont pas toujours atteintes en termes de viabilité et/ou de vivabilité. L'installation agricole demande un investissement important en temps, en énergie et en argent, qui peut être difficile à tenir à moyen et long terme (InPACT 2016). En 2020, les données MSA montraient que 15 % des « jeunes » installé·es cessaient leur activité avant la fin de la 5<sup>ème</sup> année d'activité. Cette proportion monte à 24% pour les plus de 40 ans<sup>2</sup>.

Les accompagnements de cette période spécifique se résument jusqu'à récemment à des contrôles dans le cadre des installations aidées. Ces dernières années, différents organismes développent de nouveaux suivis, qui portent sur des aspects économiques et techniques, mais aussi psycho-sociaux, dans l'objectif de sécuriser et pérenniser les installations.

## **Objectifs de l'étude**

Les associations partenaires de la Confédération paysanne accompagnent des installations sur le modèle de l'agriculture paysanne. Elles concernent souvent des personnes non issues du milieu agricole, qui s'installent en circuits courts, sur des petites ou moyennes surfaces, parfois sur des productions atypiques et des modèles peu aidés par la PAC. Ces modèles correspondent pourtant aux attentes sociétales en termes d'agroécologie et de relocalisation de la production alimentaire. Après un état de l'art bibliographique sur la post-installation, nous nous sommes focalisés sur ce type de fermes pour interroger les difficultés rencontrées par les paysan·nes lors de leurs premières années d'activité, identifier les éventuels leviers d'action pour y faire face, et ainsi participer à la réflexion sur la post-installation et la manière d'accompagner cette période complexe. L'objectif est également de faire remonter des données de terrain pour accompagner la construction des politiques publiques régionales.

---

<sup>2</sup> Source : <https://www.lafranceagricole.fr/autres-aides-dja-mae-ichn/article/746511/un-suivi-indispensable-pour-les-nouveaux-installes>, consulté le 4/03/2024.



# I. LA POST-INSTALLATION, UNE PERIODE INTENSE POUR LES PAYSAN-NES

Encore peu d'études scientifiques portent spécifiquement sur la période dite de post-installation. Cependant, la bibliographie nous renseigne sur les difficultés que rencontrent de manière générale les paysan·nes sur leur ferme. Nous nous appuyons également sur trois études récentes, avec lesquelles nous pourrions confronter nos résultats : le document produit par InPACT en 2016 sur les facteurs de pérennisation des fermes ; le mémoire de fin d'études de Joana Idiart (2021) sur la pérennité des fermes du Pays basque nord et celui de Damien Andouard (2023), sur la période de la post-installation, réalisé en Indre-et-Loire.

## Les difficultés des nouveaux et nouvelles installé·es

La bibliographie recense de nombreuses difficultés auxquelles peuvent être confrontés les paysan·nes récemment installé·es.

### La charge de travail et les difficultés d'organisation

Ce problème ne se pose pas uniquement en début de carrière. Le temps de travail des paysans et paysannes est souvent très élevé : 54h par semaine en moyenne. A cette charge s'ajoute souvent une forte pénibilité : 83 % des chef·fes d'exploitation déclarent souffrir de douleurs physiques intenses (Louazel 2016). Dans les études récentes (Idiart 2021, Andouard 2023), l'ensemble des agriculteur·rices sont concerné·es par ces problématiques de charge de travail et d'organisation, en particulier ceux et celles qui créent leur ferme et parce que les premières années sont marquées par une accumulation de choses à mettre en place (cultures, commercialisation, communication...). Cette charge de travail compliquée à gérer s'additionne parfois à des événements personnels comme la naissance d'enfants ou la construction/rénovation d'une maison. Il semblerait que l'organisation est encore plus compliquée pour les personnes qui travaillent seules sur leur ferme.

### La charge mentale

Elle est liée à la lourdeur du pilotage d'une exploitation agricole et au poids des responsabilités des paysan·nes, avec des décisions constantes à prendre et le fait d'exercer plusieurs métiers en un, surtout pour les fermes qui commercialisent en direct et font de la transformation (Deffontaines 2014). La charge mentale est aussi très liée aux finances et à la trésorerie, à l'organisation de la ferme et/ou de la vie familiale (Idiart 2021). Au travail productif s'ajoute en effet le travail non-productif (tâches ménagères, soins aux enfants...). Un rapport de la FNAB (2019) montre que les inégalités en la matière sont bien plus prononcées que dans le reste de la population, puisque 66% des agricultrices bio en couple affirment les prendre en charge en totalité ou presque, alors que seulement 26% des Françaises faisaient le même constat en 2005.

### Les difficultés financières

Les « hors cadre familial » ne bénéficient pas des solidarités familiales qui se pratiquent dans le cadre de transmissions familiales et, même dans ces cas, le capital à investir pour s'installer est important et les risques d'être lourdement endettés sont forts, en particulier dans un contexte d'agrandissement des exploitations (Giorgis & Pech 2017). La pression financière reste importante tout le long des carrières, en raison de dettes, de la pression des créanciers ou du manque de revenu. Le seuil de pauvreté chez les paysans et paysannes est supérieur à la moyenne et beaucoup de fermes ont des résultats positifs grâce aux subventions (Louazel 2016). Selon Damien Andouard (2023), les conditions de vie et de travail dépendent beaucoup du niveau d'endettement et de la pression financière, même si des formations et des décisions stratégiques peuvent améliorer le quotidien.

## Les difficultés relationnelles

Elles peuvent concernées les relations entre associé·es, avec un·e conjoint·e ou encore un·e voisin·e. Dans les transmissions familiales, des tensions peuvent naître entre membres de la famille. Les jeunes peuvent aussi être sous pression du fait de l'héritage familial et tiraillé·es entre les pratiques qu'on leur transmet et une volonté de les modifier (Deffontaines 2014). Les personnes hors cadre familial peuvent avoir des difficultés à s'intégrer sur le territoire, alors qu'ils doivent aussi faire face à des ruptures lorsqu'ils ne s'installent pas sur leur territoire d'origine, qui sont d'ordre géographiques, professionnelles, familiales, sociales... (Lagarde 2005).

## Les aléas

Le prévisionnel des nouveaux installé·es se heurte souvent à de nombreux aléas. Ils ne sont pas propres à la période de la post-installation, mais touchent les fermes dans une période où leur équilibre précaire les rend particulièrement sensibles à des imprévus climatiques, économiques, humains, liés aux fluctuations des prix et des marchés, ou encore aux changements de politique et de législation (Rigolot et al. 2019).

A partir de ses résultats, Joana Idiart (2021) montre comment la trajectoire d'installation engendre des difficultés spécifiques. Elle construit la typologie suivante :

- « **Les reprises à l'identique** » : elles sont bien vécues en majorité et pose peu de difficultés qui seraient liées en particulier à ce type d'installation.
- « **Les créations de ferme** » : le cas de figure n'est pas le même si la création est totale ou si le projet n'est pas parti de zéro (par exemple avec des bâtiments ou des ateliers déjà existants). Les créations se font souvent sur des petites surfaces, sur lesquelles les paysan·nes vont chercher à créer de la valeur ajoutée. Ce type d'installation est souvent mal vécu par les paysan·nes rencontrés par Joana Idiart (2021). Les problèmes spécifiques qui peuvent se poser sont de différents ordres : techniques, administratifs, financiers, ou encore liés à la charge de travail supplémentaire de la création et la pénibilité physique.
- « **Les reconfigurations de système** » : elles sont souvent mises en œuvre sur des fermes familiales, avec la mise en place d'un nouvel atelier ou d'une activité de transformation, par exemple. L'intégration est facilitée par le fait que les nouveaux·elles installé·es y travaillent souvent depuis toujours. Ces installations sont aussi bien vécues. Les éventuels problèmes peuvent être similaires aux personnes en création de ferme, mais les paysan·nes bénéficient de ressources particulières : une certaine stabilité, des outils existants, des associé·es expérimenté·es...

Damien Andouard (2023) note aussi qu'après des années de socialisation intense avant et pendant l'installation, s'ouvre souvent une période de « claustration » sur la ferme, avec un sentiment d'isolement lié à la fin de l'accompagnement, la densité du travail et un repli sur le foyer. Cette phase peut aussi être marquée par des remises en question, le constat d'un décalage entre les espérances, les projections et la réalité qu'ils vivent au quotidien. Alors qu'espaces de travail productif et non-productif souvent se chevauchent, les impacts sur la vie privée et familiale peuvent être importants. Les installations agricoles sont souvent des installations en couple et des projets de vie familiale : « L'enjeu est pour ces couples hétérosexuels de réussir à se répartir le travail productif agricole et le travail domestique, tout ça avec peu de revenu » (*ibid.* : 83).

## Leviers et facteurs de pérennité

Les études récentes (InPACT 2016, Idiart 2021, Andouard 2023) identifient une série de leviers utilisés par les récent·es installé·es face aux difficultés qu'ils rencontrent et des facteurs de pérennisation des fermes, que nous proposons de classer en 5 catégories.

## **1. Compétences et vision globale du système**

La maîtrise d'un projet agricole repose sur des compétences techniques, relationnelles et de gestion, une capacité à savoir s'adapter et savoir adapter son projet, une capacité à avoir une vision globale de son système. Cette vision globale va permettre de l'ajuster, l'adapter par des investissements (si les marges de manœuvre économique existent), des redimensionnements, des changements de conduite technique... L'acquisition d'une forte expérience pratique avant et pendant l'installation est aussi plébiscitée. Acquérir cette maîtrise et ces compétences pratiques prend du temps, mais il est nécessaire. Si la pression est trop forte au départ, avec une obligation de réussite immédiate, la capacité à faire face aux difficultés et aux aléas sera plus faible.

## **2. Intégration dans des réseaux**

La mobilisation et la construction de relations de confiance avec une pluralité d'acteurs du territoire, d'autres paysan·nes et des organisations du monde agricole permettent de faire avancer le projet et surtout de bénéficier de ressources jugées indispensables : conseils, compétences, matériels, soutien moral, coups de main ponctuels. L'accompagnement, la formation, la participation à des groupes de pairs, l'implication dans des réseaux professionnels sont des facteurs décisifs pour intégrer un collectif paysan possiblement mobilisable. L'intégration à ces réseaux demande aussi du temps et de l'énergie, en particulier pour ceux et celles qui ne viennent pas du milieu agricole.

## **3. Souplesse organisationnelle**

Pour améliorer la viabilité et la vivabilité de la ferme, il est souhaitable de construire des systèmes ouverts, avec une souplesse du pilotage à différentes échelles, qui offrent des marges de manœuvre et permettent des ajustements dans l'organisation pour libérer du temps face aux divers aléas, mais aussi pour soi et son entourage. Le temps de travail important et l'astreinte sont souvent des facteurs d'insatisfaction. Travailler à plusieurs est un atout pour gérer la charge de travail mais des conflits sont possibles. La recours à une main d'œuvre salariée et la mécanisation sont aussi des leviers pour améliorer l'efficacité, sous réserve d'avoir des possibilités économiques.

## **4. Dimensionnement de l'activité et des investissements**

La dimension de la ferme est un choix déterminant à faire, quoique très dépendant d'un accès au foncier fortement contraint. Certains investissements sont nécessaires à l'efficacité, mais garder de la trésorerie et un niveau d'endettement raisonnable est aussi prioritaire. Différentes stratégies sont alors mobilisées : limiter l'investissement, investir dès le début ou progressivement, acheter de l'occasion, limiter le revenu... Le choix s'oriente souvent vers des investissements limités et progressifs, avec un seuil minimum pour améliorer les conditions de travail et la viabilité du système.

## **5. Diversification et complémentarité des activités**

Diversifier les ateliers et/ou les activités (transformation) peut améliorer l'autonomie, le revenu et la résilience face aux aléas. Cependant, la diversification peut aussi augmenter la charge de travail et aller de pair avec des difficultés techniques.

Au regard de ces analyses, nous allons maintenant nous intéresser au vécu de 20 paysans et paysannes récemment installé·es en région Centre-Val de Loire, interrogé·es sur leurs difficultés mais aussi sur leurs satisfactions et réussites après quelques années passées sur leur ferme.



## II. PANEL ET METHODOLOGIE

### Les chiffres de l'enquête

12 paysannes et 8 paysans installé-es depuis moins de 6 ans  
18 fermes de la région  
10 entretiens individuels ou entre associé-es  
2 entretiens collectifs autour de productions spécifiques (caprin lait, maraîchage)

### Profils et parcours des paysan·nes rencontré·es

Au total, 12 paysannes et 8 paysans, installés sur 18 fermes depuis moins de 6 ans, ont été interrogé·es.

Plusieurs éléments sont intéressants à considérer dans les profils des personnes enquêtées, pour comprendre leur vécu professionnel. En adéquation avec ce que l'on observe en général dans les réseaux de l'agriculture paysanne, les personnes non issues du milieu agricole sont bien représentées (11 sur 20). Enquêter sur ce type de population nous semble pertinent dans un contexte où le renouvellement des générations agricoles ne pourra être relevé qu'avec l'installation de ces nouveaux profils, qui constituent des publics aux besoins en partie spécifiques.

La majorité de ces récent·es installé·es ont moins de 40 ans, 5 ont entre 40 et 50, 2 se sont installé·es après 50 ans. Seule une personne n'a suivi aucune formation proprement agricole (elle possède par ailleurs un BTS exploitation forestière). 8 ont un BPREA, 4 ont fait des écoles d'ingénieur. Les autres possèdent des BAC pro, des BTS ou des certificats de spécialisation. 5 sont passés par le Stage paysan créatif<sup>3</sup>. Leur installation date au plus tard de 2018.

Parmi les 11 personnes NIMA, 3 ont repris une ferme existante et toutes les autres ont créé de nouvelles fermes. Parmi les 9 paysan·nes issu·es du milieu agricole, 4 ont repris (ou sont devenus associé·s/salarié·s en vue de reprendre) la ferme familiale, 5 se sont installé·es hors cadre familial (dont 2 ont repris une ferme existante). Pour présenter ces chiffres, le tableau ci-dessous reprend la typologie d'installation proposée par Joana Idiart (2021), présentée plus haut.

	NIMA	HCF	CF	
<b>Reprise à l'identique</b>	3	1	2	30 %
<b>Reconfiguration</b>		1	2	15 %
<b>Création</b>	9	2		55 %

En-dehors de ceux et celles installé·es dans un cadre familial, plusieurs ont eu accès à du foncier via le bouche à oreille dans le voisinage ou leur réseau personnel. Pour quelques-un·es, l'accès s'est réalisé grâce à des réseaux professionnels (Chambre d'agriculture, RDI, ADEAR). 12 sur 20 se sont installé·es avec une Dotation jeune agriculteur. Plusieurs ont demandé ou déjà bénéficié d'aides pour des investissements (PCAE/SIAP, CAPEX, URTTH, CRST, Leader...).

9 paysan·nes travaillent seul·es sur leur ferme, les 11 autres sont soit en GAEC, soit en entreprise individuelle avec un ou une conjoint·e collaborateur·rice, voire salarié·e de l'exploitation, temporairement ou non.

<sup>3</sup> Formation longue proposée par le réseau ADEAR-CIAP mêlant stages, apports théoriques et projet personnel.

## Les fermes du panel

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques des 18 fermes du panel. En termes de production, nous avons choisi de donner une place importante aux maraîcher·ères et aux éleveur·euses. Les installations en maraîchage sont nombreuses (c'est la seule production pour laquelle le nombre de fermes a augmenté entre 2010 et 2020) et cette production est fortement liée à des enjeux de relocalisation de la production alimentaire. Sur les 18 fermes, 8 sont en maraîchage diversifié et sur 3 d'entre elles, une autre production existe (petits fruits, plantes à parfum, aromatiques et médicinales – PPAM, céréales).

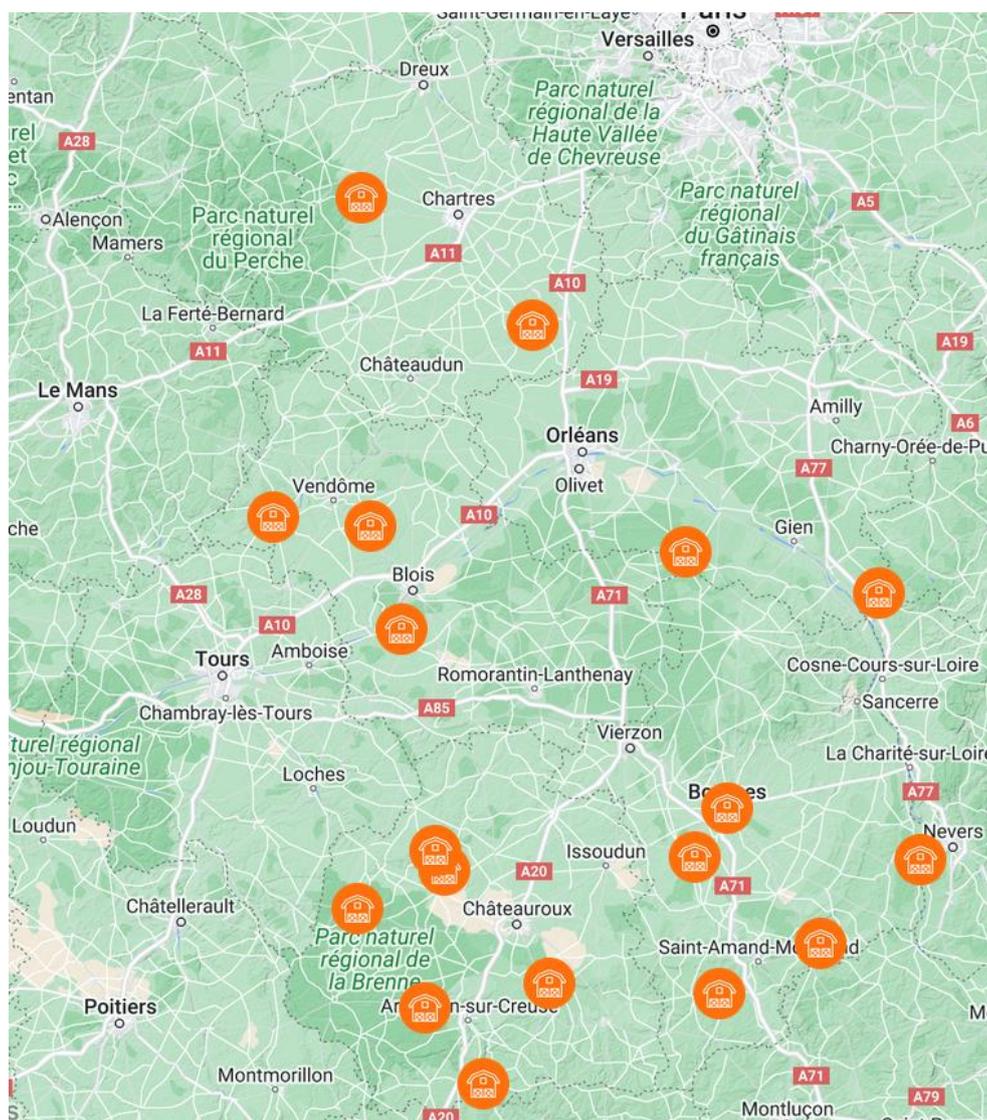
Le maintien de l'élevage dans nos territoires est aussi un enjeu majeur, car les fermes d'élevage disparaissent à une vitesse inquiétante. Les éleveurs et éleveuses interrogé·es sont spécialisé·es en caprin lait (4 fermes) et ovin (3 fermes, dont une est aussi une ferme céréalière). Une éleveuse d'ovins exerce une activité d'éco-pâturage en parallèle de la production de viande. Le panel compte également deux viticultrices qui travaillent sur la même ferme et 3 exploitations produisent des céréales. Comme prévu dans la proposition initiale, d'autres productions plus minoritaires ont été intégrées : une productrice de PPAM, un apiculteur, deux paysans-boulangers.

En termes de cheptels et de surfaces, 17 fermes sont des petites ou moyennes exploitations. Les surfaces cultivées varient pour le maraîchage entre 4000 m<sup>2</sup> et 4 hectares pour la ferme la plus grande. Les élevages comptent tous en-dessous de 100 têtes, excepté un élevage de moutons dans le Loiret. L'apiculteur rencontré possède 200 ruches.

7 fermes ont au moins 2 productions différentes et 9 disposent d'un atelier de transformation : pain (3 fermes), fromages de chèvre (4 fermes), transformation légumière (1 ferme), production de confiserie (1 ferme). Au niveau de la commercialisation, 13 exploitations vendent exclusivement en vente directe et en circuits courts, 4 en circuits courts et en circuit long, 1 ferme vend uniquement à une coopérative. 14 fermes sont en agriculture biologique, une est en cours de conversion.

Département	Production(s) / Activités	AB	Surfaces / Cheptels	Commercialisation
45	Ovin viande Eco-pâturage Vente de brebis de reproduction	Non	60 ovins, dont 40 mères 4,5ha en propriété, 13ha en location, 18ha sans bail	Vente directe (particuliers et restaurateurs)
18	PPAM Maraîchage	Oui	5000m <sup>2</sup> en maraîchage avec ferme partenaire 5000m <sup>2</sup> de terrain en propriété	Vente directe (1 magasin de producteurs, 1 tournée, 1 marché)
41	Maraîchage Petits fruits	Oui	1,7ha en propriété, 5000m <sup>2</sup> cultivés	Vente directe (1 marché, vente à la ferme, dépôt de producteurs avec d'autres récents installés du coin, restaurants, cantine scolaire de la commune)
41	Viticulture Achat-revente de vins étrangers	Oui	18ha de vignes	Vente en bouteilles, 50/50 France et export, vente sur place.
28	Céréales et légumineuses Ovin viande	En conversion	190ha 70 ovins	Cultures à la coopérative Viande en vente directe (marché et vente à la ferme)
36	Apiculture Transformation (nougat, pâte à tartiner, pain d'épices)	Non	200 ruches	Vente directe (4 marchés, dépôts-vente), coopérative
36	Céréales diversifiées Transformation (pain, huiles, farines) Asperges	oui	90ha	Vente directe / circuits courts (vente à la ferme, 2 marchés, boutiques, professionnels, restaurant collective via Cagette & fourchette), coopérative
41	Maraîchage	oui	1 200m <sup>2</sup> sous abri 1,3ha plein champ	Vente directe / circuits courts (vente à la ferme en commun avec voisins, points de dépôts, 1 marché, 1 magasin bio, 1 cantine, livraisons à particuliers)
45	Élevage ovin	Non	114ha 300 brebis	Coopérative
28	Maraîchage	Oui	1,5ha	Vente directe (paniers, 1 café associatif, 1 cantine, vente à la ferme, 1 association type AMAP)
18	Maraîchage	Oui	4ha plein champ 3 500m <sup>2</sup> sous abri	Vente en demi-gros, magasin bio, vente directe (marchés, AMAP, 1 restaurant)
18	Maraîchage Céréales Transformation (pain)	Oui	10ha 1ha de blé 4 000 m <sup>2</sup> en maraîchage Le reste : prairies	Vente directe / circuits courts (1 marché, paniers à la ferme, 1 cantine, 1 magasin)
18	Maraîchage	Oui	4000m <sup>2</sup> en maraîchage 1ha de vergers	Vente directe / circuits courts (à la ferme, 2 restos, personnes pour transfo, 1 magasin bio)
18	Maraîchage	Oui	2 500m <sup>2</sup> en maraîchage	Vente directe (à la ferme, 1 traiteur à domicile)
36	Élevage bovin lait, caprin lait Maraîchage Transformation fromagère	Oui	90ha 10 vaches laitières 40 chèvres laitières	Vente directe / circuits courts (2 marchés, à la ferme, restauration collective, restaurant, épicerie)
36	Caprin lait Transformation fromagère Poules pondeuses	Oui	28ha 26 chèvres en lactation 300 poules pondeuses	Vente directe (à la ferme, 1 marché, restaurants, 2 AMAP)
36	Caprin lait Transformation fromagère	Oui	30ha 80 chèvres	Vente directe / circuits courts (marchés, magasins spécialisés, Cagette et fourchette)
36	Caprin lait Transformation fromagère	Oui	40ha 40 chèvres	Vente directe / circuits courts (1 marché, à la ferme, 1 épicerie, 1 collège)

Nous avons également veillé à ce que les fermes soient réparties géographiquement sur la région (cf. carte ci-dessous), à l'exception de l'Indre-et-Loire, où l'étude de Damien Andouard (2023) a été réalisée.



## Méthodes d'enquête

12 paysan·nes ont été interrogé·es dans le cadre d'entretiens individuels ou en binômes travaillant sur la même ferme (2), d'une durée comprise entre 1h et 1h30. La grille d'entretien (cf. annexe 1) était structurée comme suit :

- L'installation : conditions, accès au foncier, aides, accompagnements...
- La ferme aujourd'hui : production, surfaces, commercialisation...
- Ce qui fonctionne, ce qui est satisfaisant à tous les niveaux : technique, économique, organisationnel, administratif...
- Ce qui fonctionne moins ou ne fonctionne pas, à tous les niveaux
- L'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle : rapports des proches à l'activité, temps de loisirs, congés...

A la fin, il a été demandé aux personnes de se placer sur une échelle de 1 à 10 en termes de bien-être professionnel, puis en termes d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.



*Entretien collectif dans le Cher*

8 personnes ont été interviewées lors de 2 entretiens collectifs autour de productions particulières (caprin lait dans l'Indre, maraîchage dans le Cher). Réunir les paysan·nes par production avait pour objectif de favoriser l'émergence d'éventuels points communs dans les expériences des participant·es. Dans une première partie, chacun·e présentait son parcours à l'installation et sa ferme, à travers quelques données-clé. Puis un dispositif était utilisé pour accompagner les paysan·nes dans leur réflexion et favoriser les échanges. Un tableau à plusieurs entrées thématiques (production / travail / commercial / réseau / administratif / économique / équilibre vie professionnelle et personnelle) leur était présenté. Face à chaque thématique, les participant·es devaient placer des gommettes jaunes (pour les points positifs) et rouges (pour les points négatifs). Ils pouvaient disposer au maximum 3 gommettes de chaque couleur pour chaque thème, pour pouvoir nuancer les parts négatives et positives (cf. annexe 2). Un échange avait ensuite lieu pour que chacun·e explique ses choix, thématique par thématique.



# III. REGARDS DE PAYSAN-NES SUR LEURS PREMIERES ANNEES D'ACTIVITE

## Technique

### Production

- ✚ Plusieurs sont satisfaits de leur production, des résultats de leur travail, de la qualité de leur produit après seulement 2 ou 3 ans d'activité
  - Problèmes techniques souvent au démarrage, surtout lorsque les paysan-nes ont peu d'expérience au moment de l'installation
  - Difficulté à faire face aux aléas qui touchent la production (problèmes sanitaires, attaque de chiens sur un troupeau, aléas climatiques, ravageurs...)
  - Les 4 producteur-rices de fromages de chèvre sont satisfaits de la qualité de leur produit mais peinent à augmenter la quantité de leur production

La quasi-totalité des paysan-nes est satisfait des résultats obtenus en termes de production. Après des difficultés souvent au démarrage, 2 ou 3 ans suffisent pour faire des adaptations, des ajustements dans leur organisation, leur chaîne technique, quelques investissements stratégiques, améliorer leur sol ou leur troupeau. Que certains problèmes persistent ou non, tou-te-s réfléchissent et expérimentent en permanence pour améliorer leur technique et leurs résultats. Seul un maraîcher installé depuis 3 ans a des difficultés techniques et des problèmes de rendement persistants.



Les fermes doivent faire face à divers aléas qui touchent la production et qui ne sont pas propres à la période de la post-installation. Cependant, dans cette phase, les fermes n'ont pas encore la résilience et la stabilité qui permettrait de mieux supporter ces aléas. C'est aussi une période de charge de travail et de charge mentale importantes, ce qui complique la capacité à faire face. Les paysan-nes décrivent souvent ces aléas comme de gros « coups durs » psychologiques.

### Suivi technique

Presque tous les paysan-nes interrogé-es bénéficient d'un suivi technique et il est la plupart du temps jugé satisfaisant voire indispensable par les bénéficiaires, en particulier lorsqu'il est réalisé par le réseau bio. Cependant, sur certains territoires, quelques paysan-nes ne bénéficient pas d'un suivi technique adapté, soit parce qu'il n'existe pas pour leur production, soit parce que l'offre ne correspond pas à leur modèle (sur petites surfaces, en vente directe...).

#### Les leviers

- ✓ Accumulation d'expérience pratique avant l'installation
- ✓ Suivi technique adapté
- ✓ Échanges réguliers et sollicitation pour des conseils d'un réseau de paysan-nes et au sein de groupes de pairs
- ✓ Formations régulières

## Administratif

- + Passée la première année, intégration par plusieurs paysan·nes des tâches administratives dans leur organisation générale de travail
- Charge accentuée à l'installation
- Activité chronophage et peu satisfaisante
- Tâche complexe pour certain·es
- Charge mentale et stress lorsqu'il y a des erreurs, des retards
- Travail parfois ressenti comme supplémentaire ou parallèle, qui peut déborder sur la vie personnelle

La charge administrative est particulièrement lourde au moment de l'installation, par rapport aux démarches administratives obligatoires, ainsi qu'aux demandes d'aides et de subventions. Passée cette phase, elle s'allège légèrement, sauf pour des activités comme l'élevage et certaines transformations. La complexité et la lourdeur de certains dossiers peuvent aussi être problématique.

Les ressentis sont différents suivant les situations, notamment parce que certain·es paysan·nes font leur comptabilité eux-mêmes et d'autres non, ou parce que la réalisation des tâches administratives sur les fermes en collectif est soit partagée, soit portée par une seule personne (souvent une femme). Quelques paysans installés en association ne s'occupent jamais de cette partie.

Certain·es nouveaux et nouvelles installé·es considèrent le travail administratif comme parallèle ou supplémentaire. Ils ont tendance à ne pas le comptabiliser dans leur temps de travail et à parfois le réaliser le soir ou le week-end, à cheval sur des temps de vie personnelle. Cependant, passée la première année d'activité, plusieurs affirment avoir réussi à l'intégrer à leur organisation générale de travail de manière satisfaisante.

## Relationnel

- + Sauf exception, bonnes relations avec les voisin·es agriculteur·rices
- + Bonnes relations générales entre associé·es
- + Bon réseau professionnel pour presque tou·te·s les paysan·nes rencontré·es
- + Réseau amical et/ou familial soutenant pour la majorité
- Sur certains territoires, relations problématiques avec d'autres agriculteur·rices du fait de désaccords politiques ou de modèles agricoles différents (2)
- Conflits avec le voisinage par rapport à des terres convoitées (2)

Les relations avec les voisin·es agriculteur·rices et plus largement avec le réseau professionnel sont majoritairement bonnes. Comme l'indique la littérature, ces relations permettent d'échanger et d'obtenir des conseils, mais aussi d'avoir de la main d'œuvre ponctuelle pour des « coups de main », du prêt de matériel, du soutien moral. Ce réseau est constitué de différents collectifs souvent imbriqués, formels et informels : agriculteur·rices du territoire, réseau syndical et associatif, CUMA, groupes de pairs (groupes du réseau bio, ADEAR ou des Chambres, GIEE...)... Ces réseaux sont très valorisés par les nouveaux et nouvelles installé·es.

C'est plus compliqué pour un maraîcher installé dans un contexte urbain, qui ressent un certain isolement et un manque de soutien de la municipalité. Sur 20 paysan·nes, 4 rencontrent des problèmes relationnels avec d'autres agriculteur·rices du fait de divergences d'opinion et de modèles ou par rapport à des terres convoitées.



Crédit : Stéphane Ribault

Les transmissions familiales, minoritaires dans le panel, offrent le confort d'avoir à disposition des personnes qui connaissent très bien la ferme et peuvent donner des conseils de manière directe. Cependant, on retrouve la pression de l'héritage familial décrite dans la bibliographie et parfois une difficulté pour faire évoluer les systèmes ou expérimenter en collaborant avec des proches cédants (Louazel 2016, Deffontaines 2014). Sur les fermes concernées, les relations entre associé-es, couple ou non, sont globalement bonnes.

Quelques-un-es emploient des salarié-es et la plupart sont satisfaits de leurs relations de travail. Pour 2 paysan·nes, le management est un exercice compliqué.

### Leviers

- ✓ Temps de réunion et de bilan entre paysan·nes d'une même ferme, y compris les couples
- ✓ Formations sur le travail en couple ou en collectif
- ✓ Implication dans des réseaux/collectifs formels et informels (syndicats, associations, groupes de pairs animés par une structure...)

## Organisationnel

- + Comme les soucis d'ordre technique, les problèmes d'organisation sont souvent résolus ou atténués dès les premières années
- + Moins de difficulté pour les personnes qui reprennent des fermes existantes que pour celles qui créent une ferme
- + Gain en souplesse quand les personnes ne travaillent pas seules sur leur ferme
- Sentiment chez quelques-un-es de perdre du temps sur certaines tâches, difficulté à optimiser l'organisation

Certain-es paysan·nes rencontré-es sont conscients que leur organisation de travail pourrait être améliorée, mais trouver les solutions n'est pas toujours évident, pour diverses raisons : un éventuel manque de compétences, une multiplicité des tâches qui favorise l'éparpillement, un manque de temps pour se poser et réfléchir à l'optimisation, une forte charge mentale, une impossibilité de faire certains investissements qui permettraient de faire évoluer le système. Pour 4 personnes, les problèmes organisationnels sont liés à la structuration même de leur ferme (distance entre la ferme et le domicile, partage du temps entre plusieurs ateliers).

### Leviers

- ✓ Réunions régulières entre associé-es
- ✓ Bilans ponctuels pour des prises de recul, de préférence à plusieurs, accompagnés par une structure extérieure
- ✓ Réduction du troupeau, des surfaces cultivées ou de la gamme
- ✓ Formations sur les modes d'organisation et de coopération
- ✓ Investissements matériels ciblés
- ✓ Embauche

## Commercialisation

### Vente directe et circuits courts

- + Pas d'intermédiaire, choix des prix, indépendance
- + Relation directe avec la clientèle
- Métier en soi, qui demande des compétences et du temps
- Besoin de faire sa propre communication (idem sur les compétences et le temps)
- Important travail à faire pour optimiser l'organisation entre temps de production, de commercialisation, de livraison...

### Débouchés

- + Écoulement satisfaisant de la production et bon réseau de commercialisation pour une majorité
- Manque de débouchés pour quelques-un-es
- Concurrence grandissante sur certains territoires pour le maraîchage diversifié

Si presque tou-te-s ont fait le choix de commercialiser en vente directe et en circuits courts, ce mode de commercialisation demande des compétences et du temps (communication, temps de préparation, de vente, gestion de commandes...). Plusieurs ont aussi souligné la difficulté de fixer leurs prix, en particulier dans le contexte actuel, pris entre l'augmentation de leur coût de production d'un côté et un pouvoir d'achat en berne chez les consommateur-rices de l'autre.

Une majorité d'interrogé-es est satisfaite de ses débouchés et écoule bien sa production, ce qui est très positif. Ceux et celles qui ont des difficultés sur ce plan évoquent un manque de temps pour chercher de nouveaux clients, des difficultés pour se mettre en adéquation avec la clientèle du territoire ou des recherches infructueuses.

### Leviers

- ✓ Bonne intégration au tissu local (pas suffisant sur tous les territoires)
- ✓ Sécurisation grâce à la conjugaison de plusieurs débouchés et la vente en AMAP

## Économique

### Situation économique des fermes

- + Pas d'endettement trop lourd pour une majorité (grâce à des choix réfléchis)
- + Peu de problème de trésorerie sur les fermes étudiées (grâce à des gestions prudentes et souvent au détriment de la rémunération)
- + Meilleure situation économique pour les fermes avec plusieurs ateliers et/ou transformation (valable pour les fermes du panel, à l'exception de la ferme en céréales bio, fortement touchée par la crise de la bio)
- + Meilleure situation économique dans les cas de reprise de ferme en bonne santé économique (2)
- Peu d'aides publiques sur ce type de systèmes (petites surfaces, productions diversifiées, bio...)
- Beaucoup d'incertitude sur les ventes de produits bio

Sur la question économique, les quelques personnes installées depuis moins de 2 ans pouvaient manquer de recul.

## Rémunération

5 paysan·nes, dont l'installation date d'entre 3 et 6 ans, ne parviennent pas encore à se rémunérer. 7 se versent un salaire inférieur au SMIC, et 2 d'entre eux en sont satisfaits et estiment ne pas avoir besoin de plus. 7 paysan·nes sur 20 ont une rémunération équivalente ou supérieure au SMIC.

En plus de causes structurelles, les difficultés pour se rémunérer correctement peuvent être liées aux investissements faits à l'installation et qui pèsent économiquement, à des débouchés insuffisants, à une gestion prudente qui privilégie la constitution d'une trésorerie les premières années. Dans de nombreux cas, l'économie des foyers repose sur le salaire (non-agricole) du ou de la conjoint·e.

## Investissements

- + Investissements ciblés et stratégiques
- Coût dans un contexte inflationniste et poids sur l'économie des fermes
- Recours à l'occasion

Pour ceux et celles qui ont pu, certains investissements stratégiques les ont fait gagner en confort, ergonomie et/ou efficacité. Cependant, dans un contexte inflationniste, certains investissements pèsent sur l'économie des fermes. Plusieurs ont dû reporter des investissements, parfois au prix de conditions de travail difficiles.

Faute de pouvoir investir dans du matériel neuf, le matériel d'occasion est presque toujours favorisé. Ce choix peut correspondre à des valeurs de réemploi, mais plusieurs paysan·nes soulignent qu'il induit des pannes fréquentes et donc du temps et des coûts d'entretien importants.

### Leviers

- ✓ Investissements ciblés et limitation du niveau d'endettement
- ✓ Ateliers complémentaires économiquement (valable dans le panel)
- ✓ Recours à des statuts différents (société d'assolement des sols, salariat sur sa propre ferme...)

### Freins

- ✓ Coût des investissements
- ✓ Prix de vente des produits agricoles par rapport aux coûts de production
- ✓ Manque d'aides publiques sur ces modèles de ferme

## Conditions de travail

- Charge de travail et charge mentale particulièrement fortes à l'installation
- Forte pénibilité, fatigue physique, douleurs, troubles musculo-squelettiques (10)
- Fatigue morale, burn-out (2)
- Charge de travail trop importante, rythme de travail trop intense pour tenir sur le long terme (3)
- + Pas de problème physique (10)
- + Satisfaction du rythme de travail (3)

Au niveau physique, le panel est divisé entre 10 paysan·nes qui ne rencontrent aucun problème particulier et 10 autres qui souffrent de la pénibilité de leur activité, avec des douleurs régulières, voire des troubles musculo-squelettiques sévères. Une majorité est attentif à l'entretien du corps : amélioration de l'ergonomie, suivi en ostéopathie, pratique d'un sport ou exercices réguliers.

L'insatisfaction sur le rythme général de travail est majoritaire. Seules deux personnes affirment avoir trop de travail pour tenir sur le long terme, mais une large majorité a pour objectif à terme de réduire la charge de

travail. Nous l'avons vu, charge de travail et charge mentale sont particulièrement importantes à l'installation. Certain-es sortent à peine de cette phase et, même si le rythme et la charge réduisent un peu dans la phase de post-installation, tous et toutes décrivent un rythme intense et une charge importante.

Une personne souffre particulièrement de son rythme de travail. Elle est installée sur une ferme collective et son temps est planifié à 100%, sur son atelier et d'autres. Or, le travail à la ferme est fait de nombreux aléas, qu'un planning déjà rempli ne permet pas de gérer correctement, ce qui génère chez elle du retard et du stress.

### Temps de travail et congés

En élevage, on constate un temps de travail assez élevé toute l'année (au moins 45 heures) avec une forte astreinte. Quelques-un-es profitent d'une période de ralentissement d'un ou deux mois grâce au tarissement. En maraîchage, il existe une grande disparité entre l'hiver et le reste de l'année, mais la période hivernale plus calme est souvent assez courte et les heures de travail peuvent être très élevées en été (plusieurs atteignent 70 à 80 heures par semaine). 6 paysan·nes sont au-dessus des 55 heures hebdomadaires toute l'année, dans des productions différentes.



Crédit : Linda Louis

Certain-es sont satisfait-es de leur temps de travail lissé sur l'année. Iels considèrent que leur métier implique nécessairement un temps de travail important par périodes. D'autres souhaiteraient arriver à le réduire à terme, en particulier sur les périodes les plus intenses.

Concernant la prise de congés hebdomadaires, les possibilités et les pratiques sont assez hétérogènes : 5 ne prennent aucun congé hebdomadaire, 3 prennent un jour de congé certaines semaines, 7 prennent un jour de congé toutes les semaines sauf exception et quelques-un-es ont des week-ends entiers de temps en temps. Idem pour les congés annuels, qui vont de seulement quelques jours (4) à 4 semaines (2). La moitié des paysan·nes prennent entre 1 et 3 semaines. Pendant ces congés, les paysan·nes n'ont pas forcément la possibilité de quitter leur ferme. S'arrêter est logiquement plus compliqué pour les personnes qui travaillent seules sur leur ferme et le recours au remplacement est souvent trop onéreux. La majorité des paysan·nes qui s'arrêtent 2 semaines ou moins chaque année espèrent à court terme pouvoir prendre plus de vacances.

#### Leviers

- ✓ Problèmes physiques : réflexion sur les postures, investissements pour plus d'ergonomie et petits équipements adaptés à prévoir dès le début, séances d'ostéopathie régulières, séances d'échauffement et d'étirements
- ✓ Charge de travail et charge mentale : bienfaits des congés hebdomadaires et annuels, embauche, réduction de la production, bilans réguliers, formations pour des prises de recul

## Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est encore à trouver pour la plupart des paysan·nes rencontré-es. 6 affirment qu'iels se sentent même très loin d'une forme d'équilibre.

Lorsqu'on les interroge sur leurs activités en-dehors de la ferme (sorties, activités sportives ou artistiques, engagements associatifs ou syndicaux...), iels sont encore 6 à n'en avoir aucune, car leur travail leur prend trop de temps et d'énergie. 5 pratiquent une activité sportive ou musicale, 4 sont engagé-es activement dans une association et/ou un syndicat. Seul-es 3 parviennent à avoir une vie sociale aussi développée qu'iels le

souhaitent, souvent au prix d'un repos insuffisant. Pour la plupart, avoir pas ou peu d'activité en-dehors de la ferme n'est pas un choix. Les loisirs et engagements qu'ils et elles pouvaient avoir avant d'avoir une ferme leur manque.

En-dehors de semaines de congés à proprement parler, les périodes de tarissement ou la pause hivernale (décembre-janvier) pour les maraîcher·ères sont l'occasion pour certain·es de réduire leur rythme de travail pendant plusieurs semaines et d'en profiter pour voir de la famille ou des ami·es, mais aussi faire des travaux divers qu'ils n'ont pas le temps de faire le reste de l'année.

L'enquête confirme le constat de Damien Andouard (2023) : plusieurs connaissent des événements personnels concomitants avec leur installation et les premières années d'activité, en particulier l'arrivée d'enfants et la rénovation d'une maison, souvent achetée au moment de l'installation. Les rénovations d'habitat sont d'ailleurs souvent problématiques, car les paysan·nes ont des difficultés pour trouver du temps à y consacrer.

La plupart des proches (à l'intérieur du foyer et plus largement parents, frères et sœurs) sont soutenant par rapport au projet agricole des interrogé·es, mais la place importante que prend l'activité peut aussi créer des difficultés avec les conjoint·es. Des proches parents apportent parfois une aide sur la ferme et/ou sont présents pour garder les enfants.



A la fin des entretiens individuels, les paysan·nes ont été invité·es à se placer sur une échelle de 1 à 10 par rapport à leur bien-être professionnel, puis par rapport à l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

La moyenne du bien-être professionnel se situe à 6,6 : à l'exception de quelques-uns, les paysan·nes sont souvent assez satisfaits de ce qu'ils ont réalisé depuis leur installation, de la qualité de leur production et du choix de ce métier. Du fait de certains problèmes sur leur système et d'un contexte structurel et conjoncturel défavorable, iels sont parfois contraints de revoir leurs ambitions et désirs initiaux. Tou·te·s ont aussi conscience de leur marge de progression et sont constamment en réflexion pour améliorer leur système.

L'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle est moins bien noté, avec une moyenne de 5,5. Différentes problématiques pèsent : manque de temps personnel, vie de couple compliquée par ce métier, rythme de vie trop intense, manque de relations sociales et familiales, rénovation de maison qui n'avance pas... Pourtant, nombre d'entre elleux se disent heureux·euses d'avoir choisi ce métier, car il correspond à leurs valeurs et offre un cadre de travail et une liberté qui leur sont chers.



## CONCLUSION

Le vécu des paysan·nes récemment installé·es en région Centre-Val de Loire corrobore largement les constats et analyses de la littérature sur la post-installation. Cette période, tout comme celle de l'installation, est d'une grande intensité en termes de charge de travail et de charge mentale, implique des difficultés propres à cette période ou non, auxquelles il faut faire face dans une période où la stabilité n'est pas encore trouvée.

Les données confortent aussi le constat de Joana Idiart (2021), selon lequel le type d'installation détermine en partie la manière dont les premières années d'activité se déroulent. Les reprises de ferme à l'identique, lorsqu'elles sont en bonne santé économique, sont logiquement plus aisées que lorsque tout est à créer. Dans notre étude, les paysan·nes qui créent des fermes sont ceux et celles pour qui les premières années sont les plus compliquées. Pourtant, la complexité de l'accès au foncier et le nombre important de fermes trop grandes pour être facilement reprises ne laissent pas toujours le choix.

S'il existe de nombreux leviers pour améliorer la viabilité et les conditions de travail sur les fermes dans la période de la post-installation, nous partageons la conclusion de Joana Idiart (2021) selon laquelle le système ferme est d'une grande complexité, qu'une décision de changement aura des conséquences sur d'autres composantes du système et potentiellement engendrer de nouvelles difficultés (financières, techniques, charge de travail...). Si la capacité d'adaptation est indispensable, qu'elle doit être réfléchie et entretenue, les paysan·nes n'ont pas tou·te·s les mêmes capacités pour la développer (capacités financières, compétences, force de travail...) et cette possibilité de la développer dépend aussi de contraintes structurelles qui pèsent sur leur système.

Dans la période de crise actuelle, les installations de nouveaux et nouvelles paysan·nes demandent de développer des accompagnements forts avant et après l'installation. D'un point de vue technique, toutes les productions et tous les modèles doivent bénéficier d'un suivi adapté sur leur territoire. Cependant, le volet technique est souvent celui sur lequel les paysan·nes progressent rapidement. La formation et les accompagnements doivent aussi porter sur les aspects organisationnels, relationnels, la commercialisation, la communication... L'intégration à des réseaux agricoles locaux est fortement valorisé par les récent·es installé·es du fait des précieuses ressources que cette intégration offre. Il est donc important de favoriser les approches collectives sur les territoires, entre nouveaux·elles et paysan·nes expérimenté·es, ainsi qu'entre nouveaux et nouvelles installé·es, pour faciliter la création et le renforcement de ces réseaux.

L'accès à ces accompagnements doit être soutenu et facilité, y compris pour les porteurs et porteuses de projet. Le recours au remplacement demande aussi à être facilité, pour libérer du temps personnel mais aussi du temps dédié à la formation et à l'accompagnement, en particulier pour les paysan·nes qui travaillent seul·es sur leur ferme avec des revenus faibles.

Ces mesures doivent forcément se conjuguer à des changements plus structurels, afin que le métier de paysan·ne soit correctement rémunéré. Des moyens financiers limités et le manque de revenu sont des freins flagrants au bien-être paysan et au bon fonctionnement de certaines fermes. Or, certaines solutions doivent être mises en œuvre à une autre échelle que celles des fermes, qui sont des composantes de systèmes bien plus étendus. Les politiques publiques agricoles doivent urgemment garantir des prix minimums sur les produits agricoles, permettre la généralisation des pratiques agro-écologiques tout en favorisant l'accessibilité à une alimentation de qualité (en particulier dans une période d'inflation), assurer une régulation effective du foncier

agricole pour faciliter son accès (en particulier pour les personnes non issues du milieu agricole) et freiner la tendance à l'agrandissement, créer des cadres favorables à la transmission.

#### **Recommandations sur la post-installation**

- ✓ Soutenir financièrement l'accompagnement avant, pendant et après l'installation, ainsi que le développement de groupes d'échanges entre pairs animés par des structures compétentes pour favoriser des réseaux d'appui et de solidarité
- ✓ Encourager et financer la formation des paysan·nes, mais aussi des porteurs et porteuses de projet agricole
- ✓ Soutenir et multiplier les cadres qui permettent d'acquérir de l'expérience pratique avant l'installation : stages, Stage paysan créatif, parrainage, espaces-test et portage d'activité...
- ✓ Rendre accessible les suivis post-installation, même hors DJA, en favorisant des approches collectives et territoriales
- ✓ Favoriser la reprise et la transmissibilité des fermes, en créant des cadres favorables et incitatifs
- ✓ Encourager et accompagner les installations collectives
- ✓ Ces leviers doivent forcément s'accompagner de changements de politique agricole plus larges

# BIBLIOGRAPHIE

- Agreste, 2021. « Recensement agricole 2020 : 19916 exploitations agricoles en région Centre-Val de Loire », *Études Centre-Val de Loire*, décembre 2021 n°6, 4 p. Disponible en ligne : [https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etudes\\_RA\\_Region\\_cle4766b3.pdf](https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Etudes_RA_Region_cle4766b3.pdf)
- Agreste, 2022. « Recensement agricole 2020 : âge des exploitants et devenir des exploitations », *Études Centre-Val de Loire*, juin 2022 n°4, 4 p. Disponible en ligne : [https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2210/Primeur%202022-10\\_RA\\_Age%20des%20exploitations.pdf](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2210/Primeur%202022-10_RA_Age%20des%20exploitations.pdf)
- Agreste, 2024. *Graph'agri 2023*, 219 p. Disponible en ligne : [https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFra2023Integral/GraphAgri\\_2023\\_Accessible-version-integrale.pdf](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFra2023Integral/GraphAgri_2023_Accessible-version-integrale.pdf)
- Andouard D., 2023. « Le devenir paysan. S'installer et après ? L'accompagnement agricole des paysan-nes d'Indre-et-Loire après l'installation », ADEAR 37, Université de Paris-Saclay, 120 p.
- ARDEAR Occitanie, 2020. « 10 ans d'installation agricole dans les ADEAR d'Occitanie », 4 p. Disponible en ligne : <https://www.agriculturepaysanne.org/10-ans-d-installation-en-Occitanie>
- ASP, 2016. Départs précoces en agriculture : analyse d'une situation peu connue, Etudes de l'ASP, 23 p. Disponible en ligne : [https://solidaritepaysans.org/images/imagesCK/files/zoom\\_sur/asp\\_2016\\_depart-precoces-agriculture\\_splr.pdf](https://solidaritepaysans.org/images/imagesCK/files/zoom_sur/asp_2016_depart-precoces-agriculture_splr.pdf)
- Dedieu B. & Ingrand S., 2010. Incertitude et adaptation : cadres théoriques et application à l'analyse de la dynamique des systèmes d'élevage. *INRA Prod. Anim.* 23, 81–90.
- Deffontaines N., 2014. « La souffrance sociale chez les agriculteurs : quelques jalons pour une compréhension du suicide », *Études rurales*, n°193, p. 13-24.
- Dubuisson-Quellier S. & Giraud C., 2010. « Les agricultures entre clôtures et passerelles », in Hervieu et al., *Les mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de sciences po, Paris, p. 111-129.
- FNAB, 2019. « Quelle est la place des femmes dans l'agriculture biologique ? », 4 p. Disponible en ligne : [https://www.fnab.org/wp-content/uploads/2023/02/SYNTHESE\\_FEMMES\\_EN\\_AB\\_VF.pdf](https://www.fnab.org/wp-content/uploads/2023/02/SYNTHESE_FEMMES_EN_AB_VF.pdf)
- Giorgis D. & Pech M., 2017. *S'installer en agriculture: Pour un véritable accompagnement des paysans de demain*, Edition Charles Léopold Mayer, Paris, 111 p.
- Idiart J., 2021. « Pérenniser les fermes du Pays basque nord : étude du début de carrière des paysans accompagnés par Euskal herriko laborantza ganbara », mémoire de fin d'études, ESA Angers Loire, 208 p.
- InPACT, 2016. « S'installer, et après ? Réflexions paysannes pour durer », 60 p. Disponible en ligne : [https://www.inpactpc.org/images/articles/Instal/PERENNISATION\\_vf\\_bd.pdf](https://www.inpactpc.org/images/articles/Instal/PERENNISATION_vf_bd.pdf)
- Lefebvre F. & Quelen M., 2004. « Le renouvellement des générations agricoles bientôt assuré par les citadins ? Le devenir des agriculteurs installés hors du cadre familial », rapport d'étude, CNASEA, 11 p.
- Lagarde V., 2005. « Expérimentation d'un réseau de tuteurs à l'installation en milieu rural, premiers résultats et difficultés », IVe Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, Paris. Disponible en ligne : [file:///C:/Users/julie/Downloads/5-Lagarde\\_ExpérimentationReseaututeurs\\_AE\\_2005.pdf](file:///C:/Users/julie/Downloads/5-Lagarde_ExpérimentationReseaututeurs_AE_2005.pdf)
- Louazel V., 2016. « Des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance », Solidarité paysans, 8 p. Disponible en ligne : [https://solidaritepaysans.org/images/imagesCK/files/actualites\\_nat/etudesolidaritepaysans2016\\_web.pdf](https://solidaritepaysans.org/images/imagesCK/files/actualites_nat/etudesolidaritepaysans2016_web.pdf)

Rigolot C. et al., 2019. « Renforcer les capacités d'adaptation des systèmes d'élevage de ruminants : cadres théoriques, leviers d'action et démarche d'accompagnement », INRA Productions animales, n°32 (1), p. 1-12.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIEN

### 1. Installation

Parcours d'installation : chronologie, étapes-clé, difficultés, réussites ?

A préciser : reprise, création, CF ou HCF, NIMA ou non, seul.e/en couple/autres associé.es, aidé ou non, acquisition du foncier, type d'accompagnement/formations...

### 2. Présentation de leur ferme aujourd'hui

Production(s), surfaces, nombre d'ETP, commercialisation.

### 3. Depuis l'installation

Qu'est-ce qui fonctionne bien aujourd'hui, te satisfait, sur tous les plans (technique, économique, organisationnel, personnel...), as-tu atteint tes objectifs ? Qu'est-ce qui a été aidant pour que ces choses fonctionnent ?

Quelles difficultés as-tu rencontré ou rencontres-tu encore aujourd'hui ? Quelles réponses as-tu apporté ou tenté d'apporter à ces difficultés ? Est-ce que ces réponses ont résolu, atténué le problème ? Qu'est-ce qui reste problématique ?

Est-ce que tu suis des formations/groupes de travail/groupes de pairs actuellement ? Si oui, est-ce que c'est aidant ? Si non, est-ce que tu souhaites le faire ? Quels sont les éventuels freins ?

Intégrer la question de l'ancrage territorial : connaissance et entraide entre voisins, collègues ? Clientèle locale stable ?

### 4. Equilibre vie pro/vie perso

Quelle place de ta famille/tes proches dans ta vie professionnelle ? Quel rapport iels entretiennent à ton métier ?

As-tu des loisirs, des activités en-dehors de ta ferme ? Combien de temps y consacres-tu ?

As-tu des engagements militants ? Combien de temps y consacres-tu ?

Prends-tu des week-ends et à quelle fréquence ? Es-tu parti en vacances récemment ?

*(Si pertinent)* As-tu déjà songé à faire évoluer voire arrêter ton activité ?

Sur une échelle de 1 à 10, où te placerais-tu en termes 1. De bien-être professionnel, 2. D'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ?

## ANNEXE 2 : OUTILS DES ENTRETIENS COLLECTIFS

Entretien collectif entre maraîchers et maraîchères dans le Cher :

<b>PRODUCTION</b> Résultats techniques, compétences, suivi, réseau professionnel mobilisé				
<b>TRAVAIL</b> Temps et volume, organisation, conditions de travail, éventuel management				
<b>COMMERCIAL</b> Circuits de commercialisation, temps passé sur la vente, débouchés suffisants, fixation du prix				
<b>RÉSEAU</b> Lien à l'environnement local et pro, relations aux voisins, aux collègues, partenariats, formations				
<b>ADMINISTRATIF</b> Éventuelles difficultés, com. prévisionnel, organisation, temps passé, compta, aide / sub,				
<b>ÉCONOMIQUE</b> Trésorerie, endettement, rentabilité, lien au prévisionnel, rémunération, situation économique du "ferme"				
<b>EQUILIBRE VIE PRO / VIE PERSO</b> Temps social et familial, activités à l'extérieur de la ferme, engagements militants / associatifs				

Entretien collectif entre producteur-rices de lait et de fromages de chèvre dans l'Indre :

<b>PRODUCTION</b> Résultats techniques, compétences, suivi, réseau professionnel mobilisé				
<b>TRAVAIL</b> Temps et volume, organisation, Conditions de travail, éventuel management				
<b>COMMERCIAL</b> Circuits de commercialisation, temps passé sur vente, débouchés suffisants, fixation du prix				
<b>RÉSEAU</b> Lien à l'environnement local et pro, relations aux voisins, partenariats, formations				
<b>ADMINISTRATIF</b> Éventuelles difficultés, Com. prévisionnel, organisation, Compta, PAC, sub, Réseau Sanitaire				
<b>ÉCONOMIQUE</b> Trésorerie, endettement, rentabilité, lien au prévisionnel, rémunération, situation économique du "ferme", sub				